



MAIRIE DE CHAMPCUEIL

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :
Mardi 18 janvier 2022
à 20 h 00

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2021.
2. Présentation des décisions du maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT
3. Avenant n°1 au contrat de restauration scolaire.
4. Révision des tarifs de restauration scolaire suite à la mise en application de la loi EGALIM.
5. Débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durables.
6. Avenant de transfert de la convention d'occupation du 22 décembre 2009 avec la Société Française de Radiotéléphonie SFR et HIVORY.
7. Règlement intérieur et tarifs de la ludothèque.
8. Débat sur la protection sociale complémentaire.

Questions diverses

Le Maire,
Sandrine JACQUET

Dans l'éventualité où la majorité des membres en exercice ne seraient pas présents et en vertu de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nouvelle séance du conseil municipal aura lieu 3 jours après, le conseil délibérant alors valablement sans condition de quorum.